

- **Secteur : Génie Electrique**
- **Filière : Electricité de Bâtiment**
- **Niveau de formation : Formation Qualifiante**

1. Description générale du métier

L'Electricien en Bâtiment est un professionnel qui est appelé à exercer principalement dans le secteur du bâtiment. Les installations peuvent être de type résidentiel, commercial ou industriel.

2. Profil de la formation

A l'issue de la formation, l'Electricien en Bâtiment doit être capable de :

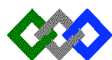
- Installer des canalisations électriques;
- Installer et raccorder des câbles et conducteurs ;
- Raccorder et installer des luminaires et leurs commandes ;
- Installer une prise de terre ;
- Installer des appareils de signalisation ;
- Installer des appareils de chauffage électrique ;
- Raccorder des installations triphasées ;
- Raccorder des commandes semi-automatiques des M. A ;
- Dépanner des installations électriques.

3. Formation

La durée de la formation est étalée sur six mois **dont 02 mois de stage en entreprise.**

4. Conditions d'admission :

- Age minimum : 18 ans
- Niveau scolaire : 3ème année de l'Enseignement Préparatoire (ex- 9ème année de l'Enseignement Fondamental) ou plus.
- Aptitudes et qualités exigées pour l'exercice du métier :
 - Etre bien équilibré mentalement
 - Jouir d'une bonne dextérité
 - Etre méticuleux
 - Avoir un esprit créatif
- Les Contre-indications :
 - Troubles moteurs des membres inférieurs ou supérieurs
 - Vertige
- Mode de sélection des candidats à la formation :
 - Remplissage du dossier d'orientation
 - Réussite aux tests d'admission



5. Programme de la formation

Le programme de formation est dispensé sur 13 **modules** en **540 heures** plus **un stage en entreprise de 02 mois**.

MODULES	HEURES
Métier et formation	15
Application des notions de sécurité	15
Lecture des plans et schémas électriques	30
Soudage à l'étain	15
Installation des canalisations électriques	30
Installation et raccordement des câbles et conducteurs	25
Raccordement et installation des luminaires et leurs commandes	170
Utilisation des appareils de mesures électriques	15
Installation d'une prise de terre	30
Installation des appareils de signalisation	30
Installation des appareils de chauffage électrique	30
Raccordement des installations triphasées	105
Raccordement des commandes semi-automatiques des M. A	30
TOTAL	540
Stage en entreprise	2 mois

6. Evaluation de la formation

Certificat de formation, correspondant à l'atteinte des objectifs de la formation qualifiante.

7. Perspectives professionnelles

L'Electricien en Bâtiment peut prétendre à un emploi dans les entreprises d'installation de type résidentiel, commercial ou industriel. Il peut devenir au bout de quelques années chef d'équipe d'intervention ou de maintenance des équipements électriques de Bâtiment s'il arrive à maîtriser l'ensemble des compétences requises sur le plan de la gestion.